

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 avril 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4122-2020.

Gazifère inc. – Rapports annuels 2019 et 2020 et Causes tarifaires 2021 et 2022.
Phase 3B (Aspects de la cause tarifaire 2021).


***Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de
Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 3B.***

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience des 3-6 et 10-11 mai 2021 en Phase 3B du présent dossier :

- ❑ **Contre-interrogatoire de Gazifère inc.** : Durée prévue de 30 minutes au Panel public no. 1 et de 10-15 minutes environ au Panel public no. 2. Aucune n'est prévue à ce stade au Panel du huis clos. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Preuve de SÉ-AQLPA** : Témoignage de Monsieur Jean Schiettekatte, analyste sur le rapport [C-SÉ-AQLPA-0048](#), [SÉ-AQLPA-4](#), [Doc. 1](#) (sauf les parties retirée par la décision [D-2021-046](#)). Durée prévue de 30 minutes.
- ❑ **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Durée prévue de 15 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Argumentation** : Durée prévue de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.